

## Communiqué de Presse

### Concours 2025 : le Ministère de l'Éducation nationale organise la pénurie de personnels !

Le ministère a publié les postes offerts aux concours d'enseignement et d'éducation du second degré pour les sessions 2025. C'est une perte de 5 % des postes ouverts aux concours pour les CAPES externes, de 10 % pour les CAPET externes et de 22 % pour le 3<sup>ème</sup> concours entre les sessions 2024 et 2025. Par rapport à la session 2017, ce sont 33% de postes ouverts en moins pour les concours des CAPES externes. En lycée professionnel dont les effectifs élèves augmentent, c'est une nouvelle réduction du nombre de postes au CAPLP externe (-95 par rapport à 2024) et au 3<sup>ème</sup> concours (-5). Cette politique démontre que les ministres et gouvernement successifs n'ont aucune intention de réduire la pénurie de professeur·es, mais qu'ils l'organisent.

L'évolution de la démographie scolaire ne justifie en aucun cas cette baisse des recrutements : il va y avoir certes moins d'élèves dans les prochaines années mais le Second degré a subi 8 865 suppressions d'emplois ces dernières années alors que ses effectifs d'élèves étaient en hausse et c'est encore le cas dans la voie professionnelle. Il faut également prendre en compte les départs à la retraite des enseignant·es et CPE en exercice : 328 000 départs sont prévus pour la décennie 2019-2030 selon le rapport "les métiers en 2030" de France Stratégie et la DARES, c'est environ un tiers du million d'enseignant·e et CPE aujourd'hui en exercice. Il est primordial de rétablir des conditions d'étude, de travail et de rémunération, aujourd'hui très dégradées pour recruter davantage.

Dans le premier degré, le nombre total de postes offerts aux différents concours n'est toujours pas connu. De plus, la parution très tardive de la répartition par concours et par académie empêche les candidat·es de pouvoir se projeter ce qui peut décourager certain·es de se présenter aux épreuves. La FSU demande la publication sans délai du nombre de postes offerts aux CRPE 2025 ainsi que la répartition par académie et par concours de ces postes. En 2024, moins de 40% des inscrit·es se sont présent·es aux épreuves d'admissibilité.

La politique de recrutement de l'Éducation nationale ne peut pas être pilotée de façon court-termiste. La FSU réclame la publication d'un plan pluriannuel de recrutement, comme le prescrit le Code de l'Éducation. Ce plan doit être couplé à :

- une revalorisation des salaires et des carrières avec une entrée dans le métier rémunérée à deux fois le SMIC comme le préconise le tout récent rapport de France Stratégie,
- des pré-recrutements massifs sous statut d'élève-fonctionnaire à partir de la L1,
- une entrée progressive dans le métier avec un stage n'excédant pas un tiers-temps du service devant élèves,
- des mesures sociales d'accompagnement des candidat·es durant leurs études jusqu'aux concours

Pour limiter la crise du recrutement, il convient aussi de savoir combien il y a d'inscrit·es ! La FSU demande la publication sans délai des chiffres d'inscrit·es par discipline et le nombre d'inscrit·es par concours et par académie aux CRPE pour la session 2025. Pour les candidat·es, la baisse du nombre de postes aux concours d'enseignement et d'éducation risque de les décourager de se présenter aux écrits. Poursuivre les suppressions de postes aux concours et la politique de paupérisation des personnels, c'est mettre en danger l'éducation des élèves et la formation des futur·es citoyen·nes.

Paris, le 13 décembre 2024